

pas assez ; il n'est pas difficile de comprendre que la privation de sépulture , la cessation complète de toute cérémonie du culte , devait produire plus qu'un fâcheux effet sur l'esprit d'un peuple profondément religieux qui exagérait alors jusqu'au fanatisme la pratique du culte extérieur : l'interdit devait faire le vide autour de Philippe-Auguste , et , s'il répudia Agnès pour reprendre Ingelberge , ce ne fut pas , comme Mermet le prétend , pour ôter au prélat la satisfaction de le condamner , ce fut un acte de bonne politique , ce fut pour faire cesser les malheurs de sa patrie après une longue lutte , pour conserver sa couronne , et non pour une futile question d'amour-propre.

Le Concile œcuménique de 1311 est plus remarquable que le précédent , ce fut celui qui supprima l'Ordre des Templiers. Mermet en parle assez longuement , mais point assez à mon avis ; si le cadre que l'historien s'était tracé ne lui permettait pas d'étudier les causes de ce drame et de nous dire si Philippe-le-Bel commit alors un assassinat juridique avec l'appui de Clément V , ou bien si ce fut un acte de justice rendu nécessaire par le libertinage et les excès des confrères de Jacques Molay , au moins aurait-il pu aborder des détails d'un ordre moins élevé , en nous entretenant du cérémonial et de la composition de ce fameux Concile. Philippe-le-Bel , avec ses trois fils et sa cour , avait fixé sa résidence à Sainte-Colombe ; mais le pape , mais les trois cents prélats des Églises d'Orient et d'Occident , le patriarche d'Antioche , celui d'Alexandrie , les seigneurs et les princes pouvaient-ils trouver un gîte dans les couvents ? N'y eut-il pas à cette époque quelques fêtes publiques ou quelques cérémonies grandioses ? Je regrette un silence aussi absolu.

Mermet n'a pas pris garde que l'abolition de l'Ordre des Templiers ne fut pas la seule cause de la réunion du Concile. Philippe le Bel voulait y faire vider la querelle posthume qu'il